

**Commune d'AILLY-SUR-NOYE**  
**Conseil Municipal du 24 Juin 2021**  
**Extrait du registre des délibérations**

n° 2021-06-24-10

<b>Date de la convocation</b>  18/06/2021	<p>L'an deux mil vingt et un, le vingt quatre juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
Convoqués : 23  Présentes : 18  Représentés : 1  Absents : 4	<p><b>Étaient présents Mesdames et Messieurs :</b> Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Maryse-Corinne ROSE, Jean-Noël LECOINTE, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Annie COCHET, Vincent DAINE, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY, Frédéric PINOIT, Marie-Hélène MARCEL, Paulo MARCELO, Marylène FRANZ,</p> <p><b>Étaient représentés :</b> Madame Karine PAGEAU par Monsieur Paulo MARCELO,</p> <p><b>Était absents :</b> Madame Catherine WANTIEZ, Madame Anne-Marie LATEUR, Monsieur Sébastien VILLAIN, Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE,</p> <p>Monsieur Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance</p>
<b>OBJET :</b>  <b>Finances</b>  <b>Budget principal</b>  2021  <b>Aide aux commerçant locataires de la commune</b>	<p>Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a délibéré le 31 juillet, le 30 novembre 2020 et le 17 mars 2021 pour soutenir le commerce local. Il a été acté l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public 2020 ainsi que l'annulation de 6 mois de loyers pour les commerces dont la commune est propriétaire des fonds.</p> <p>Monsieur le Maire ajoute qu'au regard de la situation économique des commerces due à la crise sanitaire, il est du devoir de la commune de continuer à les soutenir au maximum. Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de proroger l'annulation des loyers jusqu'au 31 décembre 2021.</p> <p>Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Décide de prolonger l'annulation des loyers jusqu'au 31 décembre 2021</b></li></ul> <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Pierre DURAND</p> 